

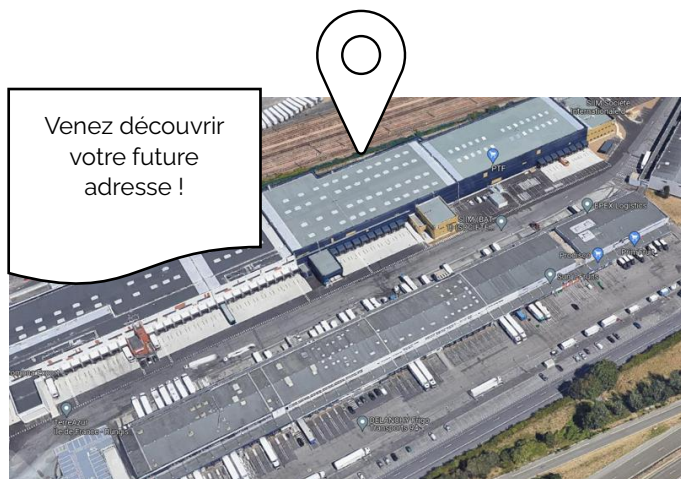
ENTREPOT AVEC BUREAUX BATIMENT I2 – 4 473 M² SECTEUR DES ENTREPOTS À LOUER

LES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE L'EMPLACEMENT

Entrepôt isolé (2/4°C) dédié au stockage et à la distribution de produits alimentaires frais. Le bâtiment, traversant, dispose de nombreuses portes à quai. Il s'agit d'un entrepôt rénové de 4 473 m², complété par 440 m² de bureaux et une zone extérieure dédiée au froid de 218 m².

Localisation et secteur : Idéalement situé au cœur du secteur des Entrepôts, Avenue de l'Europe, proche du péage Porte de Rungis (E4).

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES



- **Bâtiment** : I2
- **Surfaces** : 4913 m² (Entrepôt de 4473m² + 440m² de bureau) + zone extérieure de 218m²
- **Disponibilité du bien** : mai 2027
- **Activités souhaitées** : Stockage, préparation de commande, distribution de produits alimentaires frais
- **Descriptif technique** :
 - Respect des activités du secteur.
 - Non divisible et non extensible en surface
 - Tous les travaux d'aménagement et d'entretien sont à la charge du preneur.
 - Le bâtiment est livré en l'état et les installations frigorifiques sont à la charge du CONCESSIONNAIRE

LES CONDITIONS COMMERCIALES D'OCCUPATION

Type de contrat : Traité de concession jusqu'au 31/12/2049

	REDEVANCES (€HT/M ² /AN)	CHARGES (€HT/M ² /AN)	DEPOT DE GARANTIE (€ TTC)	DPA TTC
Entrepôt	119,30 €	45,58 €	221 253 €	894 600 €
Bureaux	106,43 €	47,91 €	20 375 €	88 000 €
Zone Extérieur	32,21 €	NEANT	2 107 €	NEANT

- Tarifs applicables en 2026 selon arrêté préfectoral N°2025-05141 du 19 décembre 2025
- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social de Rungis : 71 € HT/an/salarié.
- Redevance digitale : 75€ HT/mois
- Participation à la RSE et à la transition écologique : 1.85HT/m²/an sur toutes les surfaces dont le PRENEUR bénéficie.

**DOSSIER DE CANDIDATURE
À ADRESSER AVANT
LE 20/04/2026 à 16H00**



Pièces administratives :

- La carte d'identité du représentant légal de la société candidate
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles
- Dernier bilan comptable de la société



Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné accompagnée d'une présentation du projet d'occupation (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (10 pages maximum)

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN, connaissance, expérience dans la filière.	40%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	15%
Souveraineté Alimentaire : appréciation de 7 critères listés ci-après*	15%

-  Produits d'origine française. ★★
 Bonus : le candidat s'engage à ne proposer QUE des produits français. ★
 Produits transformés en France. ★
 Engagement en faveur d'une juste rémunération pour les agriculteurs et producteurs. ★★★
 Engagement en faveur des petites / moyennes exploitations agricoles et des coopératives à taille humaine (une liste détaillée devra être transmise) ★★★
 L'opérateur présente un label en faveur de la souveraineté alimentaire (Bleu Blanc Cœur, AOC/AOP/IGP, Fleurs de France...). ★★★
 Le candidat source en France des produits majoritairement importés, caractérisés par une forte exposition au commerce extérieur. Des éléments de preuve devront être fournis. ★★★

LA PROCEDURE

ETAPE 1 – J + 0 : Mise en ligne de l'annonce sur www.rungisinternational.com par la SEMMARIS.

ETAPE 2 – Entre J + 0 et J + 21 : Tout opérateur intéressé constitue un dossier de candidature tel que mentionné dans l'annonce.

ETAPE 3 – Jusqu'à J + 22 : L'opérateur économique communique son dossier de candidature à la SEMMARIS, selon les modalités mentionnées dans l'annonce.

Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà de 15 jours après la mise en ligne de l'annonce, sera rejeté par la SEMMARIS.

RELATION CLIENTÈLE

OLIVIER SAM

Direction commerciale

olivier.sam@semmaris.fr

+33 1 41 80 81 23 - +33 6 63 31 35 89



SUPPORT TECHNIQUE

KATIA VILLAR

Responsable administrative en charge de la gestion locative

emplacement.commercial@semmaris.fr